



Les nouveautés de PHOTOSHOP 25 et l'IA

L'Intelligence Artificielle se met à la création.

1 jour / 7 heures

En présentiel à Rochefort

Code stage B3.21

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Utiliser les dernières fonctionnalités de Photoshop :

- Utiliser les Neural Filters
- Utiliser l'outil de suppression ou l'agrandissement génératif
- Utiliser la barre contextuelle
- Utiliser le remplissage génératif à l'aide d'un prompt
- Utiliser la nouvelle IA d'Adobe : Firefly
- Utiliser les fonctionnalités du travail collaboratif
- Utiliser Photoshop online

PRÉREQUIS

Être initié à Photoshop et ses manipulations de base ou avoir suivi PHOTOSHOP initiation.

PUBLIC

Toute personne qui désire découvrir les dernières nouveautés de Photoshop et l'IA d'Adobe.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1 – LES MISES A JOUR PRÉCÉDENTES (1h)

Sélection au survol.

Les Neural Filters.

Le Neural filter « Restauration de photo ».

Suppression, remplissage en 1 clic.

Fusion automatique des fonds.

2 – LA BARRE MENU CONTEXTUELLE (0,5h)

Exploitation et options.

3 - L'OUTIL SUPPRIMER (0,5h)

L'outil « Supprimer » plus efficace pour nettoyer les images et éliminer les détails gênants.

4 - L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (2h)

Le remplissage génératif à l'aide du prompt.

Le développement génératif.

Découvrir Firefly.

5 - CAS CONCRETS : UTILISER L'IA (1,5h)

Génération d'images à partir de « prompts »,

Création d'effets artistiques en générant des objets.

Génération de photos.

Mise en pratique de l'outil de développement génératif.

6 - OUTILS ET MENUS (1h)

Mise en lumière des nouveautés ou améliorations apportées aux menus et outils de Photoshop.

7 - TRAVAIL COLLABORATIF (0,5h)

Les nouveautés du partage de document dans le cloud.

Partage pour révision.

Partage pour modification.

Avantages du « Publish Online ».

8 - PHOTOSHOP EN LIGNE (1H)

Utiliser Photoshop en ligne sans téléchargement.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les demandes d'inscription se font par formulaire sur le site du CRIR, ou auprès du responsable formation au 05 46 99 71 10. Le délai d'inscription à une formation peut se faire jusqu'à 2 jours ouvrés avant le début de la session. Cependant, ce délai passe à 11 jours ouvrés dans le cadre d'un financement par le CPF.

PROCÉDURES DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS À L'ENTRÉE DE LA PRESTATION

Échange téléphonique par un conseiller formation pour s'assurer des prérequis et des besoins de l'apprenant, complété si nécessaire par une évaluation de niveau via un formulaire à remplir (papier ou internet), soumis à l'analyse du formateur référent.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

6 à 8 participants au maximum en présentiel dans nos locaux à Rochefort.
Un poste informatique par stagiaire sur PC (ou Mac sur demande).
Support de cours papier remis à chaque participant en début de formation.
PC de l'animateur équipé d'un vidéoprojecteur.
Alternance de cours et de travaux pratiques adaptés aux besoins exprimés.

FORMATEUR / INTERVENANT

Stage animé par un formateur professionnel permanent du CRIR, spécialiste en PAO/WEB.

DISPOSITIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Tour de table en début de formation sur les attentes des stagiaires, et présentation du formateur.
Évaluation diagnostique en début et fin de formation par un questionnaire d'auto-évaluation sur les objectifs abordés lors de formation afin de mesurer la progression des acquis du stagiaire
Évaluation de la progression des apprenants au cours de la formation par des exercices pratiques en fin de chaque séquence pédagogique.
Évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation par un exercice pratique de synthèse et/ou d'une certification.

MOYENS DE SUIVI D'EXÉCUTION DES RÉSULTATS

Émargement par demi-journée d'une feuille de présence par le stagiaire et le formateur.
Remise d'un certificat de réalisation en fin de formation en main-propre ou par courrier électronique.

LES INDICATEURS DE RÉSULTAT ET DE PERFORMANCE

Accessible grâce au lien ci-dessous : <http://crir.fr/satisfaction-client.php>

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.